

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Martin Maurel Euromix Actions

Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0010671479 (Part I)

Objectifs et politique d'investissement

- **Classification** : Actions des pays de la zone Euro.
- **Objectif de gestion** : L'objectif du FCP est de surperformer sur une longue période (supérieure à 5 ans) le Dow Jones Eurostoxx.
- **Indicateur de référence** : L'indicateur de référence retenu est l'indice Dow Jones Eurostoxx (dividendes nets réinvestis) représentatif de l'évolution des marchés actions de la zone euro.
- **Politique d'investissement** :

La philosophie d'investissement place la sélection de valeurs au cœur du processus de gestion. Il s'agit d'une gestion active, de type « bottom-up », non indexée sur l'indice de référence, et repose largement sur des contacts directs avec les sociétés.

La stratégie de gestion s'attache à déterminer et suivre un certain nombre de facteurs économiques, géopolitiques et financiers et leur impact prévisible sur le comportement boursier des grandes et des petites capitalisations.

La pondération des deux catégories d'actions dans le portefeuille est déterminée sachant que le poids des grandes capitalisations est toujours compris entre 40 % et 80% de l'actif du FCP et celui des petites capitalisations entre 20% et 60%.

La sélection des actions détenues en portefeuille, privilégie les facteurs-clés suivants : management, stratégie, dynamique de rentabilité, elle s'effectue à partir d'analyse de critères qualitatifs et quantitatifs.

Le portefeuille sera exposé entre 75% et 100% en actions de sociétés de petite et grande capitalisation boursière

essentiellement de la zone euro. Les investissements hors zone euro resteront accessoires. Les choix sont largement effectués parmi les sociétés composant le DJ Eurostoxx, mais pas exclusivement (en particulier lors d'introductions en Bourse).

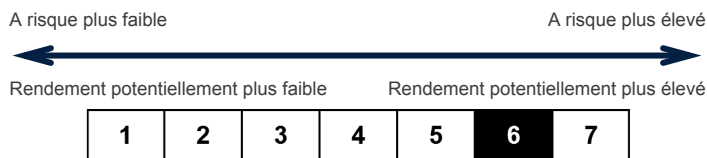
Le FCP pourra investir en obligations et titres de créances négociables français et/ou européens et plus particulièrement des pays de la zone euro. Le gérant pourra prendre des positions sur les marchés réglementés français et/ou des pays de la zone euro afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille pour réaliser l'objectif de gestion, notamment en cas de souscriptions et rachats importants. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le fonds peut investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et/ ou de FIA de droit français ou européen, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 1 jour ouvré.

Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions de la zone Euro.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,16%
--------------------------------------	-------

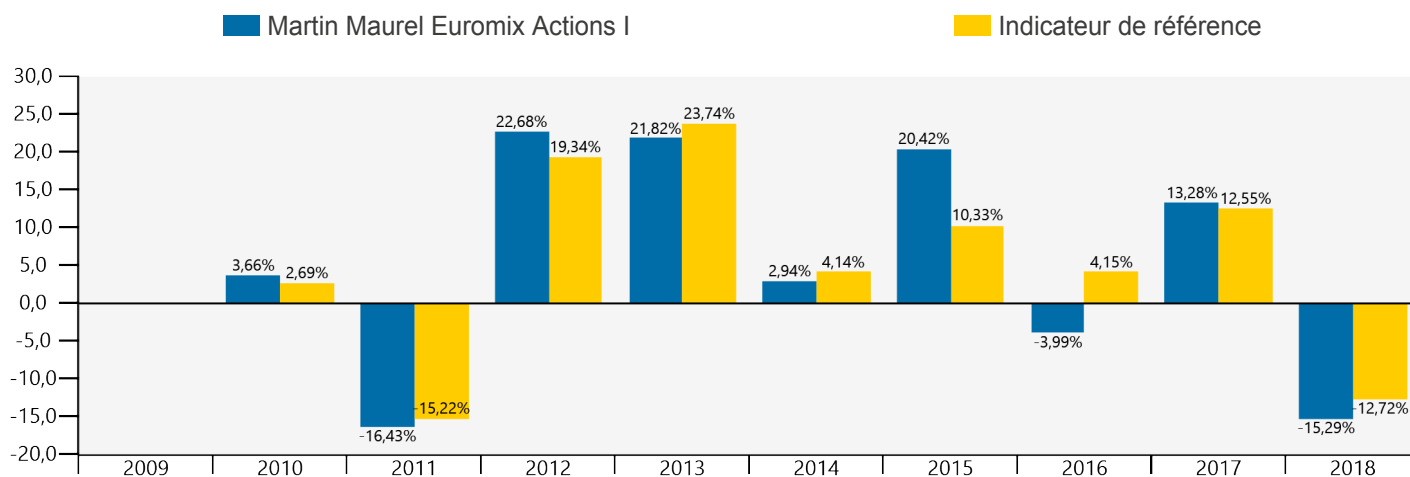
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en mars 2019. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Cet OPCVM a été créé en 2003.

La Part « I » a été créée le 02/07/2009.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial
29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com.

Fiscalité : Eligible au PEA.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou

non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com/fr. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26 avril 2019.